

Lacropte Infos

n°7 / Déc.2020

Journal Municipal



Le plein de rires avec J.Pierre Dupin...



« Les RURAUX parlent aux Z'URBAINS »

Un spectacle proposé par Lacropte au Fil des Passions, le 16 Février 2020

Notre espèce rurale est en voie de disparition.

Solidaire et conviviale, Saturnin le personnage principal entre en résistance et pirate les ondes avec sa fameuse RTM, Radio «Tripote et Mascagne». La radio qui tripote les fréquences et «mascagne» les consciences..

SOMMAIRE

VIE COMMUNALE 3 à 10

Bilan 2020 et perspectives	3
Cérémonie des vœux	5
Votre Nouveau Conseil	6
Commémorations	7
Panneau Pocket et Voisins Vigilants	
Repas des Aînés	9
Le Café Gourmand s'agrandit	10

VIE ECONOMIQUE 11 à 15

Coup de Projecteur sur trois entreprises	11 à 14
OCMR, Aides aux entreprises, le Camion à Pizzas, Fromagerie	15

VIE SOCIALE 16 à 17

Lacropte au Fil des Passions, l'Amicale Laique, Moto-Club Vernois, Club Bonzaïs, Société de Chasse

VOS DROITS/INFOS 18

Plantations Haies, Réglementation clôtures, Programme Amélia Bibliothèque

L'ECHO DES REGISTRES 19

Collecte des encombrants 19

Directeur de la publication :

Claudine FAURE

Rédaction :

Commission Communication

Maquette :

Maria CHEVREUX

Impression :

Document imprimé sur papier recyclé

Remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce journal.

Les articles sont le fruit d'un travail collectif des élus et des acteurs ; leur choix est de ne pas signer personnellement leur contribution.

MAIRIE DE LACROPTE

Le Bourg
24380 LACROPTE

☎ 05.53.06.72.46

Contact mail :

mairie.lacropte@gmail.com

SITE : www.lacropte.fr



Chers Lacroptoises, Chers Lacroptois,

2020 s'est achevée dans un contexte particulier et inédit. Mes premières pensées vont bien sûr à nos concitoyens qui ont été touchés directement ou indirectement par ce terrible virus et à ceux qui sont malades ou dans la peine.

La situation sanitaire nous incite à la plus grande vigilance. **Soyez prudents, respectez les gestes barrières.** Nous espérons retrouver au plus vite une vie normale.

Je tiens à remercier vivement les personnes qui ont confectionné des masques dans un délai très rapide. C'est un très beau geste de solidarité.

Le résultat des élections municipales du 15 mars dernier est sans équivoque. Ce score important traduit la reconnaissance de la qualité du travail accompli par toute l'équipe lors du précédent mandat, et je tiens par ces mots à vous remercier de la confiance que vous nous avez renouvelée.

Malgré le contexte sanitaire, vous vous êtes fortement mobilisés ; Merci pour votre participation de 61.23 % contre 44.66 % au niveau national ; la moyenne des votes obtenus par notre liste est de 92.31 %.

Le Conseil Municipal m'a reconduite à la fonction de maire à l'unanimité. Je les en remercie. Cette confiance m'honore et je mesure pleinement la responsabilité qui est la mienne.

Mes collègues sont également conscients de leur rôle, et des efforts à poursuivre dans la gestion de notre commune. Nous sommes déterminés et disponibles.

Un engagement citoyen et solidaire auquel participent nos précieux bénévoles pour l'entretien des chemins et toute autre action au bénéfice de tous. Je les en remercie vivement.

A Lacropte, restons mobilisés autour de ceux qui y vivent, y travaillent ou y animent la vie associative.

Nous avons hâte de retrouver les actions de nos associations, nos rassemblements... pour nous retrouver, tout simplement. Je sais que chacun travaille sur un programme pour 2021 et je les remercie.

L'épisode de pandémie n'a pas permis de reconduire des temps forts annuels tels que la rencontre de Noël et la traditionnelle cérémonie des vœux.

L'activité économique a également été touchée par cet épisode : chacun peut apporter un soutien en donnant priorité de ses achats et services aux professionnels locaux.

L'activité municipale a suivi et suit son cours... Au fil de ce journal, je vous informe de nos réalisations et des projets à venir.

Le conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour souhaiter la bienvenue à nos nouveaux habitants et présenter à tous nos meilleurs vœux de bonne santé et une Bonne année 2021.

Claudine Faure



« Se réunir est un début,
rester ensemble est un
progrès, travailler ensemble
est la réussite » Henry Ford

Concrétiser un projet est l'aboutissement d'un long processus. De nombreux mois peuvent s'écouler entre le moment où le conseil vote un avis favorable et le commencement des travaux. Ce délai s'explique par les obligations légales à respecter telles que les études, les démarches administratives liées au fonctionnement d'une commune, l'estimation du coût. Puis, vient le temps de la recherche du plan de financement : subventions, emprunt possible, évaluation de la prise en charge possible par le budget communal. Le montant des aides financières reste l'élément déterminant pour le lancement d'un projet.

Sur le plan communal :

«Le Vestiaire », une petite salle culturelle et sportive

C'est proche du terrain de football et pour compléter le parcours santé, qu'une petite salle nommée « Le Vestiaire » a vu le jour.

Les travaux ont duré plus longtemps que prévu ; un retard qui s'explique en partie par les conséquences de la COVID sur les diverses interventions professionnelles et la livraison tardive des menuiseries. La phase des finitions est en cours ; ce qui annonce la fin du chantier à court terme.

La salle des fêtes : ouverte depuis plus de 30 ans est mise en sécurité

Depuis sa construction, il existait une malfaçon reconnue par les experts.

Les différents contrôles de sécurité imposaient deux choix : celui de la fermeture au public de la salle des fêtes ou celui de réaliser les

travaux nécessaires. Nous avons donc opté pour la réalisation des travaux ; un gros chantier.

Le point le plus important porte sur le renforcement (voire le remplacement) de la charpente défectueuse. C'est ainsi que des



poutres en fer posées par une grue sont venues rehausser la charpente de plusieurs centimètres.

De ce fait, c'est tout l'intérieur de la salle qu'il a fallu rénover, seul le carrelage au sol est conservé.

Les toilettes, pour répondre aux normes handicap, ont été refaites à neuf.

Comme le reste de la salle, les couleurs choisies ont tenu compte des contrastes nécessaires pour les mal-voyants.

La cuisine est partiellement rénovée.

Un nouveau système de chauffage / climatisation est installé pour un meilleur confort, tout en étant plus économique en énergie.

Un local de rangement du mobilier (tables et chaises) sera construit à l'extérieur, de plain-pied, pour un accès plus en sécurité et un confort de manipulation.

Côté extérieur : le parking va bénéficier d'un nouvel éclairage, plus efficace et moins énergivore.

Ce gros chantier représente des frais importants pour notre commune.

En finaliser le plan de financement a pris du temps ; les dernières subventions n'ont été attribuées

que depuis quelques mois. Toutefois, nous espérons en percevoir d'autres, en complément.

Le coût global de cette réalisation sera de 255 859 € financé par une subvention de l'état de 57 607 €, une subvention du conseil départemental de 51 171 €, un emprunt contracté auprès du Crédit Mutuel sur 20 ans de 130 000 € (au taux d'intérêt de 0,60%), la part communale de 17 081 €.

Les travaux ont été exécutés à l'issue de la procédure des appels d'offres aux entreprises.

Tout cela rendra l'utilisation de notre salle sécuritaire et très agréable ; néanmoins, nous n'en oublions pas le coût important. Toutefois, un autre choix était-il envisageable ; le grand nombre d'entre vous à qui nous avons demandé avis, tous comme nous, n'imaginions pas une salle des fêtes fermée au public.

A chaque utilisateur de prendre soin de ce lieu festif et de réunions en tous genres.

Lotissement « Les Farges », dans le bourg, au pied de l'église

Le projet est basé sur 6 lots



constructibles dont la surface varie de 1246 m² à 1943 m².

Le projet d'étude et de viabilisation a pris beaucoup de retard.

L'appel d'offres pour les travaux de viabilisation a été réalisé ; les travaux doivent commencer début de l'année 2021.

Les terrains peuvent d'ores et déjà être retenus. Informations et plans disponibles en mairie.

La voirie : des travaux menés par des bénévoles ou/et par des entreprises

Les travaux du chemin du « Triaudet » ont été réalisés par l'entreprise Bellot. Les routes et chemins ont pu être entretenus par du point-à-temps grâce aux bénévoles, souvent les mêmes. Ils se sentent un peu seuls et pour certains fatigués.

Nous serons amenés à prendre une décision pour les années à venir pour poursuivre l'entretien de notre voirie. Deux possibilités : Etoffer l'équipe des bénévoles par la participation de nouvelles personnes qui auraient quelques heures à donner dans l'année (s'inscrire à la mairie svp) OU, une solution plus équitable ; procéder à une augmentation sensible des impôts pour financer les entreprises qui réaliseraient les divers travaux faits actuellement par les bénévoles.

L'adressage

Rendu obligatoire pour le déploiement de la fibre, pour l'intervention des secours médicaux, des pompiers, des fournisseurs d'énergie, sa mise en place a été menée par un groupe de conseillers municipaux, aidés par l'Agence Technique Départementale.

Il était impossible de dénommer les routes et chemins par le nom des lieux-dits existants. Ce furent donc principalement deux thèmes qui ont été retenus : les vieux

métiers et la vannerie. Le bouche à oreille a bien fonctionné et beaucoup d'entre vous ont fait des propositions de noms de routes ou chemins qui vous plaisaient ; nous les avons quasi-tous retenus. Merci de votre implication.

La pose des panneaux est effectuée par l'entreprise Privat (la crise sanitaire a entraîné un retard de livraison du matériel).

Les numéros des habitations seront distribués prochainement. Vous en serez avisé au préalable.

La téléphonie : des antennes-relais pour une meilleure réception



Les pylônes multi-opérateurs de téléphonie mobile implantés aux lieux-dits « Les Brugeauds » et « La Germanie » fonctionnent. Ces antennes ont un rayon d'action d'environ 5 kms.

L'amélioration de la réception est perceptible mais ne couvre pas, hélas, l'ensemble de la commune. D'autres équipements sont nécessaires.

La Fibre

La fibre arrive sur notre territoire. Elle est déployée sur les villages de « La Boussonie », « Le Clos du Tord », « Faux », « Faurecuiller ».

Le programme se poursuivra dans les mois à venir.

Des poteaux téléphoniques supplémentaires seront plantés dans certains lieux. **Les**

opérateurs demandent à ce que l'élagage des arbres autour des lignes téléphoniques soit effectué pas les propriétaires.

Le cimetière

Le processus de reprise de 3 ans est arrivé à son terme. Vous avez pu voir que les premières concessions marquées abandonnées ont été reprises et nettoyées.

Certaines, déjà répertoriées, sont marquées à nouveau d'un panneau d'abandon. Le marquage est fait pour divers motifs : famille inconnue, état dégradé représentant un danger ou absence d'entretien, rendant les concessions en état d'abandon.

Il est urgent de contacter la mairie si vous êtes de la famille et que vous souhaitez rénové l'une des concessions marquées ou si vous connaissez les familles concernées.

Au printemps prochain, ces caveaux et tombes seront démontés, nettoyés et les emplacements libérés.

Le fait de jeter les petits panneaux ne sert à rien, cela n'annule pas la procédure en cours. Tout a été relevé et supervisé par les services compétents.

Bénévoles

Merci à tous les bénévoles qui contribuent à la réalisation des divers travaux dont le bénéfice profite à tous.

Noël : Martin Lance et Jean-Michel Chinouilh ont été encore



cette année les maîtres d'œuvre de la crèche de Noël, à découvrir dans notre église.

Ornements Noël : Cette année, le traditionnel sapin ornant la place de la mairie a été offert par François Montoriol et c'est avec la participation des élus, de bénévoles et de Christophe Privat que les décorations ont été installées. Merci à tous.

L'entretien de la **Fontaine du Ronlet**, notre petit patrimoine, est réalisé par Kévin Maury et Christophe Duvalet pour le plaisir des promeneurs.

École

Nous avons demandé aux parents des enfants scolarisés en primaire, vivant sur la commune, de bien vouloir remplir un questionnaire pour connaître leurs besoins et souhaits ; **Le but étant de diriger nos enfants vers le lieu de scolarisation le plus plébiscité par les parents** et organiser un transport scolaire, si le nombre d'enfants le permet.

L'église

Des travaux de rénovation ; coffret automatique des cloches, chauffage, installation électrique et des abats sons du clocher, doivent être réalisés.

Nous ferons appel à du mécénat pour nous aider à financer le coût important de ces travaux. Nous vous tiendrons informés des modalités dès que le programme sera mis en place.

**AVEC LE
GRAND
PERIGUEUX**



Le complexe rural s'agrandit

Les travaux d'agrandissement de notre bar-restaurant « le Café Gourmand » sont terminés.

Une nouvelle salle de restauration donnant sur une terrasse en



prolongement du bâtiment actuel va porter le nombre de couverts à **76 contre 36 actuellement** avec la terrasse : le tout est très bien réalisé et intégré.

De quoi apporter du baume aux cœurs de Clémence et Vincent Kine qui ont subi et subissent encore la fermeture de leur établissement.

Assainissement

Le Grand Périgueux, lors de la programmation des travaux du restaurant, cherchait du terrain pour y réaliser l'assainissement. Nous leur avons proposé le terrain que nous avons acquis derrière la mairie.

En contrepartie, nous leur avons demandé de prendre en charge l'assainissement des toilettes publiques, de la salle des associations, de la bibliothèque et de la mairie. Tout a été réalisé et donne entière satisfaction.

Inondations

Régulièrement, par forte pluie, une maison située sur la route de La Douze est inondée tout comme les

compteurs et pompes de relevage du lotissement.

Ces désagréments avaient déjà été constatés et les travaux chiffrés par la communauté de communes du Pays Vernois.

Le montant très élevé des travaux n'en avait pas permis la réalisation.

Les services du Grand Périgueux qui gèrent cette compétence sont venus sur les lieux ; une étude de faisabilité est en cours.

Le Maire

De nombreuses informations sont aussi disponibles sur notre site Internet : www.lacropte.fr

Toutes les délibérations et budgets sont consultables en Mairie. Vous pouvez aussi nous joindre par mail : mairie.lacropte@gmail.com

CEREMONIE DES VŒUX

Samedi 4 janvier 2020,



Claudine Faure et le conseil municipal ont eu le plaisir de présenter leurs vœux aux habitants et élus voisins présents... près de 150 personnes.

Claudine a profité de la présence du Président du Grand Périgueux - Jacques Auzou, de Thierry Nardou, de Thierry CIPIERRE pour remercier tous les organismes et personnes pour les aides apportées aux projets communaux sans oublier les entreprises, les bénévoles qui ont retroussé leurs manches.

Le travail des diverses associations a été salué par son dynamisme et sa diversité.

Année électorale oblige, Mme Le Maire a annoncé sa candidature à sa succession, le 15 mars.



CONSEIL MUNICIPAL Elu le 15 mars 2020

«Ensemble,
Soyons Fiers de Notre Vill@ge»,
notre liste entière a été élue dès le premier
tour. Nous vous remercions chaleureusement pour la
confiance accordée.

Malgré le contexte sanitaire, vous vous êtes fortement
mobilisés (61.23 % contre 44.66 % au niveau national) ; la
moyenne des votes obtenus par notre liste est de 92.31 %.
Nous allons poursuivre notre mission avec le même
dynamisme et la volonté de rassembler pour un bien-vivre
ensemble.



**Le nouveau conseil s'est réuni pour la 1ère fois le 26 mai ; Claudine Faure a été ré-élue Maire
pour ce second mandat, à l'unanimité.**



COMMISSIONS	DOMAINES	MEMBRES
COMMISSION 1 1 ^{er} Adjoint : Guy BASHFORD	Communication Voirie Finances Urbanisme	Maria CHEVREUX Isabelle FAURE Didier PRIVAT– Conseiller Délégué à la Voirie
COMMISSION 2 2 ^{ème} Adjoint : Thierry DUFRAIX	Bâtiments communaux Gestion du personnel technique Gestion de la salle des fêtes Espaces verts et embellissement	Isabelle FAURE Fabienne LADEUIL Francis RAMINE
COMMISSION 3 3 ^{ème} Adjoint : Rémy LESTANG	Petit Patrimoine Cimetière Réseaux Agriculture et tourisme Environnement	J-Luc BERNARD J-Michel CHINOUILH Armelle MONTAURIOL Sonia VIDOTTO
COMMISSION 4 4 ^{ème} Adjointe : Marie Jeanne LANCE	Communication Relation avec les associations Festivités Social Réservation de la salle des fêtes	Maria CHEVREUX J-Luc BERNARD Fabienne LADEUIL Cyril LANDREVIE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Grand Périgueux : qui siège à l'agglomération ?



En votant pour une liste lors des élections municipales, les électeurs ont aussi choisi celles et ceux qui sont devenus leurs conseillers communautaires : leurs nouveaux représentants au sein de la communauté d'agglomération. **Dans les communes de moins de 1000 habitants, il s'agissait de la ou des têtes de liste.** Dans les communes de plus de 1000 habitants, il s'agissait de la liste précisée sur le bulletin de vote.

Leur durée de mandat est la même que celle des conseillers municipaux : 2020-2026.

Mais nouveauté, ces derniers - venant de 43 communes différentes - sont **au nombre de 83**, et non plus 95.

Ensemble, ils forment le **Conseil communautaire du Grand Périgueux** amené à se réunir en plénière six fois par an. En juillet dernier, lors de leur première assemblée, ils ont élu leur président : Jacques Auzou, maire de Boulazac Isle Manoire, et 15 vice-président (e)s.



Claudine Faure a été élue 4ème Vice-Présidente en charge de la COHESION TERRITORIALE ET A LA RURALITE

Crèches, déplacements, piscines, centres de loisirs, développement économique, eau et assainissement... La communauté d'agglomération du Grand Périgueux est responsable dans de nombreux domaines utiles au quotidien. Dans les mois qui viennent, les nouveaux élus vont travailler pour achever les grands projets lancés dans ces domaines – à l'image du Pôle d'Echange Multimodal à la gare de Périgueux ou de la navette ferroviaire –, mais aussi et surtout définir le devenir de ces politiques pour les années à venir.

COMMEMORATIONS

Des cérémonies, sans public...

Le 8 mai, ce fut un huit clos avec la présence très limitée des élus.

La cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918 avait une saveur particulière cette année. Confinement oblige, elle était très restreinte.

Pandémie oblige, pour cette cérémonie officielle de commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918, seule la présence d'un nombre restreint d'autorités civiles et militaires était autorisée.

C'est ainsi que seuls les membres du conseil municipal accompagnés des porte-drapeaux André Rousset et Prosper Lestang – ont pris part à ce devoir de mémoire, non sans respecter la distanciation nécessaire.

Et c'est avec respect et attention qu'il a été déposé une gerbe



au pied du monument aux morts suivi de la prise de parole de Claudine Faure pour finir sur l'observation de la minute de silence. Des commémorations qui, cette année, au niveau national, sont marquées par le centenaire de l'inhumation du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe de Paris.

« Ce 10 novembre 1920, la Grande Guerre est achevée depuis deux ans. Dans la citadelle de Verdun, Auguste Thin, soldat de deuxième classe et pupille de la Nation, dépose un bouquet d'œillettes blancs et rouges sur le cercueil d'un soldat. Un de ces Français qui œuvra à la tâche incommensurable de la Victoire. Un parmi des milliers qui est devenu le Soldat inconnu. » (Extrait du message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens combattants).

Une commémoration également marquée par l'entrée au Panthéon de l'écrivain Maurice Genevoix.

Espérons que 2021 permettra de revêtir la forme traditionnelle de ces temps de mémoire.

RECTIFICATIF : Lacropte Infos N°6 de décembre 2019 (page 7) : La remise de médailles à trois anciens combattants en Algérie a été effectuée non pas par la FNACA mais par l'association AC-PG-CATM-TOE. Toutes nos excuses pour cette erreur.

NOUVEAU ! NOUVEAU !



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

Une nouvelle application gratuite à télécharger.

C'est avant tout une solution simple et efficace de diffusion de l'information

De nombreuses municipalités et collectivités l'utilisent déjà, en toute confiance... Lacropte, s'équipe pour que l'information vienne à vous. L'application sera disponible au début de l'année 2021.

De quoi s'agit-il ?

POUR LA MAIRIE

Pas besoin d'équipement ou de logiciel particulier, l'accès à PanneauPocket se fait par un abonnement, à moindre coût. La mairie diffuse sur PanneauPocket les informations et les alertes qui seront vues par les citoyens.

POUR LE CITOYEN

Il suffit simplement de télécharger gratuitement l'application mobile PanneauPocket sur son téléphone portable, et hop ! Les informations et les alertes de sa commune sont toujours accessibles.

Qu'il soit habitant permanent ou de passage, **l'utilisateur de PanneauPocket ne communique pas son numéro de téléphone ou son adresse-mail** pour être informé.

L'utilisation de l'application est **gratuite** et **illimitée**, quelle que soit la fréquence de consultation des panneaux et des alertes.

Avec PanneauPocket c'est l'information qui vient à vous !

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ

App Store Google Play



Participation citoyenne, «devenir acteur de sa sécurité»

**QU'EST-CE QUE LA
PARTICIPATION
CITOYENNE nommée aussi
« VOISINS VIGILANTS » ?**



Crée en 2006, la participation citoyenne est un dispositif officiel simple, efficace et gratuit qui **permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités d'un quartier ou d'une commune.**

Des référents citoyens sont choisis par le maire, sur volontariat, pour faire le relais entre les habitants du quartier et la brigade de gendarmerie locale.

En renforçant le contact et les échanges d'informations entre les forces de l'ordre, les élus et la population, la participation citoyenne s'inscrit pleinement dans la police de sécurité du quotidien.

LES CITOYENS RÉFÉRENTS

Ils sont choisis par le maire sur la base du volontariat, de la disponibilité et du bénévolat.

Ils alertent la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins.

Ils relaient les conseils et messages de prévention de la gendarmerie auprès des autres habitants du quartier.

La participation à ce dispositif ne leur confère pas de prérogatives de puissance publique.

Les citoyens référents ne doivent donc en aucun cas procéder par eux-mêmes ou être intégrés à des dispositifs de surveillance du quartier ou de la commune.

LA GENDARMERIE

Le responsable de la gendarmerie locale désigne un gendarme référent pour entretenir un contact régulier avec les citoyens référents : recueil des informations, dispense de conseils et diffusion des messages de prévention aux fins d'information de la population.

Une réunion publique annuelle est organisée par le maire et le responsable local de la gendarmerie pour présenter le bilan du dispositif.

Plus d'infos sur le site : gendarmerie.interieur.gouv.fr

APPEL A VOLONTARIAT

La municipalité envisage la mise en place du dispositif « Voisins Vigilants ». Toute personne intéressée est appelée à se signaler à la Mairie. Merci par avance.

LES AINÉS A L'HONNEUR

Le temps des retrouvailles annuel...



La coutume a bel et bien été respectée.

En ce premier dimanche de février et pour la 6^{ème} année consécutive, les aînés et leur famille étaient invités à partager un après-festif qui commençait par un bon repas préparé et servi par les élus et les bénévoles.

Près de 100 personnes, n'ont pas boudé leur plaisir de se retrouver. Le ciel un peu gris n'a pas entaché l'ambiance et la bonne humeur... la chaleur des échanges était au rendez-vous... aidée peut-être par un « soupçon exotique » : un rougail saucisses quelque peu dépaysant... très apprécié.

Les mesures de valse, de bourrée et autres musiques ont guidé les pas des heureux danseurs pour faire un plein de bonheur. Habituellement, le repas était organisé en mars ; l'avoir réalisé le 2 février fut de bon augure au vu de la situation sanitaire qui a suivi.

Continuez à prendre soin de vous et de votre entourage... dans l'attente de se donner rendez-vous bientôt.

LACROPTE, devenue une commune parmi les Championnes du Tri !



Vous avez été nombreux à apporter vos collectes d'emballages en verre pendant la durée du concours. Les efforts ont payé.

La mairie s'est vue remettre un lot de 1000 gobelets sérigraphiés par le SMD3, organisateur du concours que vous avez le plaisir d'utiliser lors de nos manifestations.

AYONS LES BONS TRI-FLEXES

Vous hésitez souvent entre bac de tri et poubelle d'ordures ?

Quelques réflexes vous aideront à devenir incollable sur le tri et le recyclage et à faire de ce geste un réflexe pour vous et votre famille.

Que recycle-t-on ?

Tous les emballages en papier, carton, acier, aluminium et les briques alimentaires sont à déposer dans le bac de tri jaune.

Quels sont les bons gestes de tri ?

Vous avez parfois des doutes au moment de trier. Pas de panique ! Voici 3 Tri-flexes simples à appliquer !

1. Inutile de laver vos emballages, il suffit de bien les vider !
2. Inutile d'enlever le bouchon sur la bouteille en plastique, il se recycle aussi.
3. Ne pas imbriquer les emballages entre eux et ne pas les enfermer dans des sacs en plastique.

Retrouvez plus de détails et comment télécharger l'application du guide du tri sur le [site du SMD3](#).



LE CAFE GOURMAND S'AGRANDIT ...

Le **Café gourmand** a ouvert ses portes en avril 2017 pour le plus grand plaisir des habitants de Lacropte et d'ailleurs. **Clémence et Vincent Kine**, proposent toujours, outre le bar, le tabac et la française des jeux, une restauration avec des menus élaborés à partir de produits frais et de qualité, le tout fait maison.

Ils proposent aussi un dépôt de pain et de gaz.

Clémence, originaire de Seine-Maritime et Vincent, de l'Eure-et-Loire, sont venus à Lacropte pour un rapprochement familial. Maman de trois enfants, Clémence assure le service tandis que Vincent est aux fourneaux.

La cuisine, une passion et une expérience riche et variée... toujours autour de produits frais

Vincent a suivi sa première année d'apprentissage de cuisinier à « La Cressonnière » à St Rémy-Lès-Chevreuse dans les Yvelines ; un haut-lieu de la gastronomie étoilée.

Puis, il a œuvré dans la cuisine d'un restaurant – traiteur gastronomique pendant un an.

Ce sont suivis 17 ans d'expérience dans la restauration pour le cinéma qui l'a amené à beaucoup voyager en France, tout particulièrement en région parisienne, en Belgique, au Luxembourg, en Espagne et de rencontrer divers acteurs du 7^{ème} art.

C'est une société à Grignols qui l'a embauché pour son premier contrat à l'occasion du tournage du film de Michel Blanc, « Embrassez qui vous voudrez ».

Une nouvelle salle et une terrasse, pour répondre à la demande... et faciliter l'accès au parking communal

Des travaux réalisés par le Grand Périgueux pour créer une extension qui va porter la capacité d'accueil à 76 couverts contre 36 aujourd'hui : une grande salle à l'arrière du restaurant s'ouvre sur une terrasse. La vue sur les coteaux rendra plus agréable la pause autour d'un verre ou d'un bon repas.

De quoi satisfaire les habitués, une clientèle familiale de la commune et du canton, les professionnels de passage... un plus, pour séduire de nouveaux clients.



Des projets pour 2021

Si la situation sanitaire le permet, Vincent et Clémence proposeront une soirée musicale à thème, et ce à partir du mois de mai.

Tarifs : menu à 15 € le midi du lundi midi au vendredi midi

Menu à partir de 19 € le soir, uniquement sur réservation (minimum de 10 personnes).

Possibilité de Repas familiaux / Exceptionnels sur réservation le week-end sur devis (minimum de 10 personnes).

L'établissement **est ouvert 6 jours/7**
du Lundi au Jeudi 7H30-20H00
le Vendredi 7H30-23H00
le Dimanche 9H00-19H00
FERME le Samedi

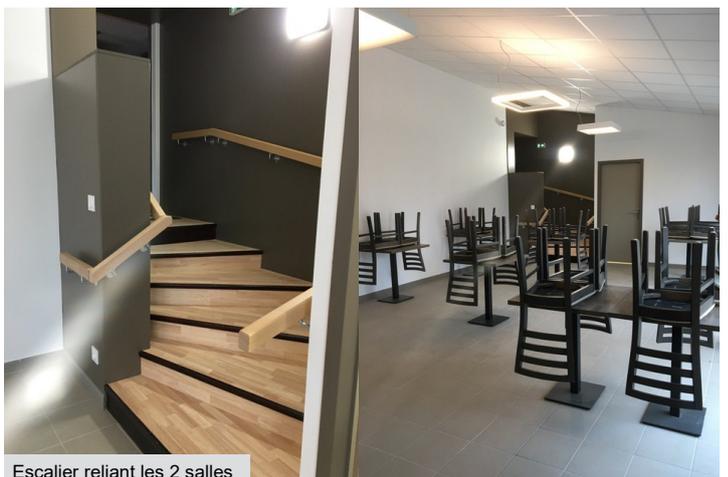
Le secteur de la restauration est l'un des secteurs les plus touchés par la crise sanitaire. En attendant la réouverture totale, Le Café Gourmand est ouvert au public du Lundi au Vendredi de 17 h à 19 h pour la vente de tabac, FDJ et boissons à emporter.

N'hésitez pas à faire une pause "au Café Gourmand", vous y serez les bienvenus !

Réservations au 09 67 82 68 61



Nouvelle salle donnant sur la terrasse



Escalier reliant les 2 salles

COUP DE PROJECTEUR ECONOMIQUE

A Lacropte, c'est la diversité des secteurs d'activité qui en font la dynamique économique : productions agricoles, agro-tourisme, artisans-commerçants, prestataire de service, restauration, location de biens immobiliers... majoritairement en gestion individuelle, en auto-entreprenariat et de petite taille.

La restauration est assurée par le **CAFE GOURMAND** dans le bourg et **LA FERME DE POTOFAVOL**.

Nous avons choisi de faire un « zoom » sur trois des plus anciennes entreprises implantées sur la commune ; Les **Ets PASQUET** et **PERIGORD FRUITS** réalisant du commerce de gros en agro-alimentaire, ainsi que l'usine **LPH /AT COBRA** du **groupe TITEL** œuvrant dans le domaine de l'industrie-chimie.

Nous les remercions d'avoir joué le jeu de l'interview et de l'accueil qui a été réservé aux élus lors des entretiens.

Comment parler du commerce des fruits, sans mettre l'accent sur la production de Fraises, Un produit phare de notre Périgord Central, notre territoire.

Périgord Central : Le berceau de la fraise



Un peu d'histoire... La production de fraises dans le Périgord remonte à 1895 où la culture de fraises se faisait entre les rangs de vigne. Ces fraises étaient vendues dans les marchés locaux. Elle se développe fortement après la Seconde Guerre, passant petit à petit d'une production de détail à une production de masse, notamment grâce au

développement des transports et à l'organisation de la filière.

La réputation et la qualité de ces fraises en font un fruit demandé et valorisé sur l'ensemble des marchés français. **La notoriété historique et la réputation actuelle de la fraise du Périgord lui permettent de figurer dans l'inventaire du patrimoine culinaire français.**

L'APPELLATION « Fraise du Périgord »

Première fraise européenne **labellisée IGP** (Identification Géographique Protégée) en 2004, la **Fraise du Périgord** est reconnue pour sa qualité, son terroir et le savoir-faire de ses producteurs. 7 500 tonnes de fraises sont produites chaque année par 200 producteurs, dont 1 500 tonnes sous le label IGP Fraises du Périgord, les autres sont commercialisées Fraises de Dordogne. C'est le



second département français producteur de fraises, juste derrière son voisin du Lot-et-Garonne.

LE LOGO « FRAISE DU PÉRIGORD » SE MÉRITE

Les fraises du Périgord sont des fraises entières de pleine terre, de catégories Extra ou I, cueillies à la main. Les variétés sont sélectionnées par l'Union interprofessionnelle de la fraise du Périgord, en fonction de leurs qualités agronomiques et gustatives. Elles doivent de plus répondre à des caractéristiques et des valeurs fixées en matière de taux de sucre, de coloration, de fermeté, de calibre, de brillance, de forme, de présentation.

L'ensemble de ces points est contrôlé et noté pour chaque lot expédié.

UN FRUIT RICHE EN VITAMINES

Diététique et gourmande, la fraise a des pouvoirs antioxydants et se déguste crue pour préserver sa richesse en vitamines C, B9 et A (bêta-carotène).

UNE INTERPROFESSION BASÉE EN DORDOGNE

La production française de fraise est de 42 500 tonnes. Le Périgord Central est également le siège du Cifef (Création de variétés fraises et fruits rouges), une association loi 1901, basée à Douville, dont l'objet est de définir et de mettre en œuvre les stratégies de la création variétale des filières fraises et fruits rouges en créant les outils scientifiques de la création et de la sélection des variétés au service de la production française. L'Union interprofessionnelle de la fraise du Périgord est l'organisme de défense et de gestion de l'IGP, qui mène aussi des actions de promotion sur l'ensemble du territoire national.

Retrouvez plus d'info sur le site :

fraiseduperigord.com

PASQUET S.A. Fruits et Légumes Frais

Historique :

La société a vu le jour en 1881. Depuis, elle aura connu depuis quatre générations à sa tête qui ont su s'adapter aux exigences de la clientèle nationale et internationale.

En 1960, c'est René Pasquet qui en a pris les rênes avec la commercialisation des noix, marrons, prunes, pommes et la fraise... en son début de production.



Un mode de commercialisation bien différent

On était loin du système actuel des centrales d'achats : les transactions se faisaient en vente directe « de gré à gré », au cœur des exploitations locales. Ces productions étaient ensuite expédiées aux Marchés de Gros (Les MIN – Marchés d'Intérêt National) en France par camions et en Allemagne par wagons.

Tout était local... y compris les chauffeurs des camions dont les noms de famille sont bien connus sur la commune : André Dufraix, Fernand Lacoste, Raymond Héris... Les tâches saisonnières, pour les fruits et les noix l'hiver étaient assurées par l'embauche des jeunes du secteur.

Les fraises étaient conditionnées d'abord en emballage en gros puis par la suite en barquettes en bois (clayettes). La normalisation des produits et des conditionnements est arrivée fin 1970.

En 1980, l'entreprise est reprise par Maryse et Patrick Pasquet.

1980-1990 furent les années « d'explosion » de la production de fraises sur le secteur.

Le système de distribution s'est transformé et s'est adapté à ces fortes productions, avec la création de centrales d'achats et de ventes aux grandes surfaces.

L'arrivée, en 1995, sur le marché français de la fraise espagnole a perturbé la commercialisation. Les variétés produites en Espagne étaient plus productives avec des charges inférieures de 50 %. L'Espagne a ainsi pris les marchés à l'export vers la Belgique, l'Allemagne, l'Angleterre.

En 1998, La société Pasquet a même dû jeter sa production.

Aujourd'hui...

La gestion de la société est toujours familiale. C'est sous la **Présidence de Jérôme Pasquet** que **Maryse Pasquet** gère le site de production de Lacropte et qu'**Emilie Ait Bengrir - Pasquet** gère celui de Bourran dans le Lot et Garonne rassemblant au total une centaine de producteurs. Des producteurs traditionnels locaux permettant de respecter les critères de sélections et de qualité dont la notion de fraîcheur est une composante essentielle.

La société emploie une dizaine de salariés permanents et de 25 à 30 saisonniers sur les deux sites, originaires en grande partie du secteur ; les mêmes chaque année, recrutés par intérim.

Une démarche de qualité et service

Le respect intégral de la chaîne du froid et sa traçabilité, des analyses systématiques de recherche de matières actives et le projet de certification aux normes

européennes ISO sont les garants de cette démarche.

Volumes et types de production : quelques chiffres (en tonnes) ...

1500 T de fraises, 800 T de courgettes, 200 T de noix fraîches, 250 T de noix sèches, 150 T de marrons et environ 30 T de légumes divers (petit-pois, fèves, haricots verts, haricots beurre...).

L'ensemble est distribué auprès des grandes surfaces (70 à 80 % du chiffre d'affaires), des grossistes (10 à 20 %) et à l'export

uniquement pour les marrons et noix (environ 10 %) : la vente en direct au particulier n'est pas proposée.

Le site du Lot et Garonne, aujourd'hui, gère un volume de production plus important que celui du Périgord ; une tendance inversée qui s'explique pour un climat plus



favorable pour la production des fruits et légumes, la déforestation progressive pour la mise en culture ainsi que la présence d'une source d'irrigation plus importante qu'en Dordogne.

2020 : une année particulière avec La COVID 19 pour la saison des fraises

Malgré la difficulté de recrutement de la main d'œuvre, la saison a été « sauvée » grâce à une précocité exceptionnelle et la fermeture des frontières à l'import imposée par le gouvernement : le consommateur a joué le jeu et a ainsi pu déguster des fraises locales de qualité. L'établissement est situé au cœur du bourg de Lacropte et dispose d'un espace adapté aux manœuvres des semi-remorques ; son emplacement en fait un espace régulièrement utilisé par le public pour du stationnement ou mis à disposition de la commune et/ou des associations pour diverses manifestations.

La Municipalité tient à remercier chaleureusement la famille Pasquet pour cette mise à disposition de longue date.



Contact : PASQUET SAS

Le Bourg 24380 LACROPTE – 05 53 06 76 50

PERIGORD-FRUITES

Spécialisé dans le commerce des Fruits Rouges



PERIGORD-FRUITES, entreprise située « Au Tronc » (lieu-dit également appelé « La Patte d'Oie ») a été créée en 2007 par Bernard RONTEIX.

Il a entrepris des travaux afin de redonner vie à ces bâtiments délaissés depuis 2 ans après que les Ets PICON, puis Vialle, puis Rouquette s'y soient succédés.

Un parcours professionnel riche

« En 1981 j'étais sur le marché de l'emploi et les copains de rugby m'ont suggéré de me présenter dans une Coopérative Agricole qui cherchait des manutentionnaires. Mon apprentissage a commencé à partir de là : j'ai écouté, j'ai aidé, j'ai participé, ... j'ai ensuite changé d'entreprise, puis j'ai créé ma propre Société »

Une spécialisation dans le commerce des Fruits Rouges : production locale

PERIGORD-FRUITES est spécialiste du commerce de Fruits Rouges : Fraises, Framboises, ... toute la gamme de petits fruits vers la Grande Distribution. (Env. 1 700 tonnes)

Les produits livrés quotidiennement par les producteurs sont conditionnés en station : Mise sous film, sous couvercle, en colis bois, en colis consignés, ... afin de répondre aux attentes particulières de chaque client.

Diverses procédures de traçabilité, d'hygiène ou encore de contrôle qualité ont été mises en place, l'entreprise vient d'ailleurs d'obtenir sa certification IFS (International Food Standard) au dernier trimestre 2020) ; c'est un référentiel de la Grande Distribution garantissant la sécurité pour le consommateur.

PERIGORD-FRUITES commercialise également des noix et des marrons (production locale) ; dont les marchés européens, principalement Italie et Allemagne, absorbent une partie des volumes.

Une démarche qualité durable

« Nous sommes investis depuis plus de 10 ans dans une démarche de réduction des traitements avec de plus en plus de producteurs qui s'orientent vers la mise en place de la PBI (Protection Biologique Intégrée). Depuis plusieurs années ils implantent des ruches d'abeilles et de bourdons pour favoriser la pollinisation.

C'est dans un contexte de forte demande des consommateurs en faveur du « Manger sain » que nous travaillons depuis 2 ou 3 ans sur des démarches en faveur de l'environnement, que nous continuons à développer aujourd'hui ».

Main d'œuvre locale

L'entreprise emploie 7 salariés en CDI et, de 20 à 25 saisonniers sur une période de mars à Octobre, du personnel de proximité principalement.

Une affaire familiale

Bernard RONTEIX gère la Société avec son fils Thomas – Directeur Commercial, qui sera amené dans un futur proche à reprendre l'entreprise.



Contact : « Le Tronc » 24380 LACROPTE

05.53.35.50.50

AVIS... AVIS... AVIS... AVIS...

Vous habitez la commune et vous êtes artisan, commerçant, auto-entrepreneur, prestataire de services...

Vous souhaitez vous faire connaître, signalez-vous à la Mairie pour figurer sur le site de la commune.

LPH et AT COBRA : des filiales du groupe TITEL HOLDING



Le groupe, créé depuis plus de 39 ans, connaît une mutation rapide en quelques années, passant de 1 à 10 sociétés et fort de ses 400 collaborateurs, tourné vers la production et la distribution de produits chimiques destinés aux artisans du bâtiment, de l'industrie et des collectivités.

A sa tête, une personnalité au parcours d'entrepreneur exemplaire

M. Isidore FARTARIA

Arrivé en France à l'âge de 8 ans de son Portugal natal, il a commencé sa carrière comme plombier-zingueur avant de vendre des aspirateurs puis de démarcher les artisans du bâtiment, chez qui il place des produits chimiques. C'est dans ce secteur qu'il créera sa propre entreprise en 1981, à l'âge de 27 ans : Labo Centre France.

Une entreprise, lancée grâce aux 18 000 francs que lui a prêtés son père.

Aujourd'hui à 65 ans, Isidore FARTARIA est Président du Directoire du Groupe TITEL Holding dont le siège est basé en Auvergne. Le Groupe TITEL Holding est composé de 10 Sociétés présentes en France, au Portugal, en Espagne, et à l'Île de la Réunion.

GAMME DE PRODUITS DISTRIBUÉS

Grâce à son laboratoire de recherche et développement ainsi qu'à ses différents sites de production, le Groupe TITEL Holding formule et fabrique une gamme complète de produits d'environ 3300 références destinées aux professionnels du bâtiment, de l'industrie et des collectivités.

AT Cobra et LPH : deux filiales du groupe implantées à Lacropte

Deux sociétés regroupées sur le même site dirigé par un comité directeur : Kévin FARTARIA - Président Directeur Général, Manuel CARDOSO - Directeur Commercial et une dizaine d'effectifs dont un secrétariat de direction par société, des commerciaux, des employés de l'unité de production/distribution.

Une attention particulière : depuis leur création, c'est un recrutement de proximité qui a été favorisé. C'est ainsi qu'une majorité de l'équipe actuelle est issue de Lacropte ou des communes environnantes.

D'ailleurs, un poste de commercial est en cours de recrutement.

Deux sociétés, deux gammes de produits



La société, créée le 02/04/1992, conditionne et distribue une gamme de produits formulés par Labo France, destinés aux professionnels du bâtiment et collectivités pour les constructions en neuf et les rénovations.

Ces dernières années, l'innovation en matière de construction est devenue très importante. Le groupe a donc innové pour répondre à l'avancée technologique, en respectant des règles de qualité très strictes.



La société, créée le 12/03/1995, est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits chimiques, pour l'industrie et les collectivités.

Biodégradabilité, faible toxicité, efficacité et innovation sont 4 critères essentiels auxquels doivent répondre les produits utilisés dans l'industrie. La collaboration du Service Laboratoire avec les plus grands groupes mondiaux permet d'être à la pointe des innovations en matière de produits chimiques.



Contacts :

LPH : 05.53.35.55.85

Site Internet : <http://www.lph-batiment.com>

Email : contact@lph-batiment.com

AT COBRA : 05.53.35.55.80

Site Internet : <http://www.at-cobra.fr>

Email : contact@at-cobra.fr



Bénéficiez d'AIDES pour développer votre entreprise

ARTISANS COMMERÇANTS DU PAYS DE L'ISLE EN PÉRIGORD

Contact :
05 53 35 13 53
ocmr@pays-isle-perigord.com
www.pays-isle-perigord.com

Pays de l'Isle en Périgord

Artisans et commerçants, des aides financières pour développer votre entreprise

Le Pays de l'Isle en Périgord et ses partenaires (Etat, Communautés de Communes du territoire, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Dordogne, Périgord Numérique) vous accompagnent dans votre projet de développement grâce à un dispositif dédié.

Appelée Opération collective en milieu rural en faveur de l'artisanat et du commerce, celle-ci vise à soutenir la **modernisation de l'outil de travail des artisans et commerçants** du territoire, **sous certaines conditions.**

Quels types de travaux sont éligibles ?

La modernisation des locaux d'activité (dont les équipements professionnels et la rénovation des vitrines), les aménagements d'accessibilité à tous les publics, Les véhicules de tournées électriques et leur aménagement, La sécurisation des locaux d'activité contre les effractions, Les équipements de réception par satellite.

La subvention varie selon la localisation de l'entreprise, son activité et les investissements réalisés et peut atteindre 12 000€. Un minimum de 4 000€ d'investissement est cependant nécessaire.

Comment bénéficier d'une subvention ?

Prendre contact avec les services du Pays de l'Isle en Périgord : 05 53 35 13 53

Faire réaliser par le prestataire du Pays un dossier préalable à l'attribution d'une subvention (coût à la charge de l'entreprise)

Examen du dossier par le Pays et ses partenaires puis envoi d'un courrier de réponse à l'entreprise

Réaliser les travaux et fournir les pièces nécessaires au paiement de la subvention

Un nouveau food truck sillonne les communes du Périgord Blanc : "Ze Pizz to be" !

A l'intérieur du camion, Guillaume Beudet sublime ses pizzas avec des produits 100% périgourdsins.

Boulangier de formation, il a choisi de laisser la pâte à pain de côté pour la pâte à pizza. Après avoir travaillé en Gironde et en Savoie, ce jeune périgourdin originaire de Champcevinel, sillonne le Périgord Blanc avec son camion Ze pizz to be, depuis fin 2019.



Retrouvez-le à Lacropte, tous les jeudis soir à partir de 18 h sur le parking de l'église.

Ses pizzas rencontrent un tel succès, qu'il est conseillé de commander au préalable !

Contact : 06 38 48 32 79

Nouveau

FROMAGERIE D'AUDRIX, à Lacropte

Artisan fromager depuis 1987, fabricant et affineur au lait entier de vache dans ses débuts de carrière, la Fromagerie d'Audrix dispose d'une boutique au Bugue et à St Cyprien. Elle propose également sur les marchés des fromages fermiers et artisanaux de France sélectionnés.

Retrouvez ces produits à Lacropte le vendredi de 17h à 18h sur la place de l'église.



Fromagerie d'Audrix : 06 74 41 29 71
<http://fromageriedaudrix.fr>

LACROPTE AU FIL DES PASSIONS

Mesdames, Messieurs, Chers ami(e)s,

Alors que l'année 2020 s'écoule lentement et même trop lentement pour certains, nous avons au moins la chance de pouvoir contempler chaque soir ou presque un très beau soleil rouge sur l'horizon, assurément annonciateur de lendemains plus radieux...

2020 fut une année difficile sur le plan associatif, malgré un bon début avec notre magnifique **après-midi du rire le 16 Février 2020, animée par Jean Pierre DUPIN**. En ce temps là, nous pouvions encore imaginer vous offrir quelques belles rencontres...



programme 2021, à condition bien sûr que la sécurité sanitaire soit retrouvée !

En parallèle de la reprise des activités de nos clubs, nous voulons être en capacité de vous proposer **une fête de la Vannerie et des métiers d'Art le 20 juin 2021**, qui devra être exceptionnelle.

Nous devons assurer la meilleure préparation possible notamment en matière de décoration du bourg mais aussi en termes de recherche d'exposants. **A cet égard, nous pensons faire appel à vous, pour nous aider à réaliser quelques travaux de confection de fleurs, à domicile bien sûr !**

Le projet de concert quant' à lui, reste plus nébuleux compte tenu des contraintes physiques dans les lieux clos et les inquiétudes associées qui risquent de perdurer.

Voilà donc 2020 qui s'achève, nous espérons vivement que vous ayez été épargnés par les épreuves et que 2021 vous apportera beaucoup de bonheur dans vos familles, avec bien sûr en premier lieu la santé.

A tous, notre Association souhaite le retour d'une parfaite sérénité dans les cœurs et dans les esprits.

Bonne et heureuse année 2021 !

Le Président - Alain Célérier

Au lieu de cela, un premier confinement avec son cortège d'inquiétudes et d'obligations. Il fallait sans hésiter privilégier la santé et la solidarité. Durant ces longs mois, notre association a modestement contribué à rassurer et à accompagner. Un merci tout particulier à Gérard et son épouse pour avoir maintenu un lien très fort au sein du club sénior.

Une dynamique de reprise à vu le jour avec la diffusion de notre calendrier en septembre, **le Yoga, la Marche, la Peinture, la Généalogie**, ont pu ainsi



réunir leurs adeptes pour quelques séances.

Hélas, dès fin Octobre, une nouvelle mise en sommeil s'est imposée eu égard aux circonstances. Cependant, il faut rester optimiste, dès que la situation le permettra nous relancerons nos d'activités.

Pour autant, plusieurs réunions de notre conseil d'administration ont permis de réfléchir à notre

AMICALE LAIQUE



Le réveillon du 31 décembre a été une première pour la nouvelle équipe de l'Amicale Laïque. Soirée festive très réussie avec 110 convives. Nous avons eu le plaisir d'accueillir le chanteur Loïc Delviel du cabaret de Bergerac avec une prestation remarquable.



Un grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de cette soirée.

La Présidente, Solange CHORT



LE MOTO CLUB VERNOIS

Des randonnées pour motos et quads



Le club créé en 2013, propose depuis maintenant 9 ans, des randonnées pour motos et quads dans tout le canton de Vergt. Les boucles passent par des chemins classés, pédestres ainsi que chez certains propriétaires.

Le Club rassemble une quarantaine d'adhérents volontaires qui participent à la préparation des randonnées.

200 motards étaient au départ à Lacropte le 12 septembre dernier pour une randonnée sur une boucle de 90 kms et une de 40 kms.

Le club est actuellement présidé par **Frédéric Bernata** habitant à Lacropte au lieu-dit « La Durantie ».

Pour le joindre : 06 83 90 25 90
mcvernois1@gmail.com



BONSAÏS, un Club de passionnés

Le Bonsaï est une forme d'art fascinante qui combine de façon unique les techniques horticoles et l'esthétique asiatique. Cet art trouve son origine dans l'empire chinois et a été copié puis adapté par les japonais en ce que nous connaissons maintenant comme l'art du Bonsaï. Traduit littéralement, "bon-sai" veut dire "planté dans un pot".

Echanges de pratiques et conseils sont au programme du Club. Rejoignez-nous !

Bruno Faure Contact : 06 89 30 86 31



SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE DE LACROPTE

À la suite de notre assemblée générale du 12 juillet 2020, notre bureau se présente comme suit :

Président : PAYEMENT Bruno

Vice- Président : PAYEMENT Bernard

Vice- Président : MONTORIOL François

Trésorière : BOUCHER Simone

Secrétaire : TEILLET David



Dégâts : il n'y a pas que le grand gibier qui en cause dans nos campagnes

Même si les populations de grands gibiers sont en légères augmentations, il ne faut pas oublier toutes les autres espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD),

Celles-ci sont responsables pour l'un au moins des motifs suivants : la santé, la protection de la faune et de la flore sauvage, les activités agricoles...

Les chasseurs et/ou agriculteurs, qui subissent ou entendent parler de dégâts causés par les renards, fouines, pies, corbeaux, geais, étourneaux, pigeons, etc. doivent faire une déclaration en ligne sur le site internet de la Chambre d'agriculture (dordogne.chambre-agriculture.fr) ou sur le formulaire disponible sur www.chasseurs24.com, à imprimer et à remplir avant de le retourner à la fédération de chasse 24.

Ces déclarations sont indispensables pour établir la liste par secteur, des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD).

Le prochain dossier ESOD sera déposé en décembre 2021. **Sans remontées préalables, les espèces incriminées ne pourront pas ou ne pourront plus faire l'objet du prochain classement ESOD qui restera en vigueur pour la période 2022-2023-2024.**

Suite à la crise sanitaire notre traditionnel repas annuel de fin de saison n'a pu se tenir la saison passée et risque également d'être annulé cette année.

Le Président et son bureau.

Plantations et entretien : haies, arbres, arbustes...

Vous pouvez faire pousser des arbres et plantations librement dans votre terrain. Toutefois, certaines règles de distance sont à respecter à proximité de la propriété de votre voisin.



de la propriété de votre voisin.

L'entretien des plantations mitoyennes ou situées en limite de propriété ainsi que la cueillette des fruits de vos plantations répondent également à une réglementation précise.

Les plantations comme les arbres, arbustes et arbrisseaux peuvent être plantées près de la limite séparative de votre terrain et de celui de votre voisin, à la condition de respecter une distance minimum.

S'il n'existe aucune règle locale, **la distance minimum à respecter par rapport au terrain voisin varie selon la hauteur de votre plantation :**

-Lorsque la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 0,5 mètre.

-Lorsque la hauteur de la plantation est supérieure à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 2 mètres.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.

La hauteur de la plantation se mesure depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre.

Plantations en bordure de tout type de voiries publiques

Il est interdit de planter ou laisser croître des arbres ou des haies à moins de 2 m de la limite du domaine public routier (sauf autorisation spéciale) - Code de la voirie routière Arti. R116-2.

Quelles sont les règles de hauteur et de distance pour un mur de clôture ?

Les règles à respecter dépendent du type de votre clôture (mur, haie, grillage ou palissade).

Vous devez contacter le service urbanisme de votre mairie pour savoir s'il existe des règles locales prévues par le plan local d'urbanisme (PLU) ou la carte communale, ou par les usages locaux.

Avant de construire tout type de clôture de séparation (y compris un mur), renseignez-vous auprès de la mairie pour savoir si vous devrez faire une déclaration préalable de travaux

Plus d'informations :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

AIDES A L'ADAPTATION DE L'HABITAT

Rester dans son logement plus longtemps



DES AIDES PUBLIQUES POUR L'AMÉLIORATION DE VOTRE LOGEMENT

Agé ou en situation de handicap, vous pouvez faire appel au programme **Amélia2** pour vous aider

à réaliser des aménagements dans votre logement.

L'installation de sols antidérapants, de rampes d'accès, de barres d'appui, le remplacement d'une baignoire par une douche ou encore une isolation efficace sont autant de travaux qui permettent de vivre à son domicile plus confortablement et en toute sécurité.

Concrètement, **vous pouvez bénéficier d'aides financières (jusqu'à 100% du montant des travaux)** et

d'un soutien technique dans le choix des artisans, le suivi des travaux et l'accompagnement administratif.



Le Grand Périgueux propose Amélia2 avec ses partenaires dans le cadre de son action en faveur de l'amélioration de l'habitat. Pour vous informer gratuitement et en toute confidentialité, il a choisi des professionnels de l'habitat : **Soliha Dordogne Périgord**. Un numéro de téléphone est mis à votre disposition. Vous y trouverez des spécialistes à votre écoute et des solutions adaptées à votre situation.

Plus d'informations :

05 33 12 00 79 (prix d'un appel local) / www.amelia.fr

Bibliothèque...

S'évader, se détendre avec un bon livre...



Profitez de l'accueil de Sylvie Dauriac pour faire votre choix :

Tous les jeudis de 14h30 à 17h

Les 1er et 3ème

samedi du mois

De 9h30 à 11h30

Merci Sylvie !

L'Echo des registres



Mariages...

Félicitations à :

Christelle DUPUY
et Pascale Emmanuelle
GUIDOT le 8 février

Camille Nicole Arlette
DEVOS
et
Ahmed MOUBTASSIM
le 26 septembre

Naissances

En 2019

Thomas VAN LE REVERDEL né le 31 janvier
Constance, Lindsay PAYEN née le 13 octobre

En 2020

Marion MARTINS MENDES née le 22 mars
Soan TRUQUET MONCET né le 4 mai
Leenas, Bettina, Margaux, Christelle JARRY
née le 18 juin
Eden, Théo, Désiré DELORD né le 6 juillet
Sloëlle, Maë-Ly GERARD né le 9 juillet
Elyo TROUILLET né le 26 juillet
Salvio DOS SANTOS COUTURAS
né le 22 octobre

Bienvenue à :

Décès...

Condoléances aux familles de :



Paulette HERIS le 15/01

Sylvianie Germaine COMBELER le 16/03

Pierre Léo AMELON le 04/04

Marguerite JOYEUX le 05/06

René GUICHARD le 10/06

Georgette HERIS le 11/06

Raymond Pierrot HERIS le 13/08

Marie GAILLARD le 01/10

Marguerite GUICHARD le 22/11

Info Pratique... Collecte des encombrants

Le Grand Périgueux harmonise à compter d'octobre 2020 la collecte des déchets encombrants sur l'ensemble des communes de son territoire. **Cette collecte est réservée aux particuliers, dans la limite de 1m3 par enlèvement.** Les habitants doivent contacter directement le prestataire affecté à la commune où ils résident. Les encombrants doivent être déposés en bordure de la voie publique, sur le trottoir.

A Lacropte, un ramassage est prévu 2 fois/an (début de juin et octobre) par la Sté ARTEEC mandatée par le Grand Périgueux.

Si vous êtes intéressés, **contactez la semaine précédent le jour de la collecte L'ARTEEC au 05 53 46 65 46**



Le City-Stade
Point de rencontres des jeunes



Journal Municipal - N°7 déc 2020

© Maria CHEVREUX

LA MAIRIE vous accueille

Le Mardi : de 14 h à 18 h
Le Mercredi : de 14 h à 15 h
Le Jeudi : de 14 h à 18 h
Le Vendredi : de 14 h à 18 h
Le Samedi : de 9 h à 12 h

☎ : 05 53 06 72 46
Télécopie : 05 53 35 22 29

mail : mairie.lacropte@gmail.com

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE vous accueille les



Mardi : 14 h à 17 h
Mercredi : 14 h à 15 h
Jeudi : 14 h à 17 h
Vendredi : 14 h à 17 h
Le Samedi : 9 h à 12 h

☎ 05 53 06 70 20

Pour : Retraits et Dépôts d'espèces, de colis,
lettres recommandées, affranchissements
Achats de timbres, enveloppes et emballages